



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mai 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mai 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Juin 2000

**Avance de trésorerie accordée à la mission d'insertion par l'économique.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

**Excusés :**

*Adjoints :*

M. Jean-Claude ALAZARD

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200268

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2000**

**Finances Ressources Financières**

**Avance de trésorerie accordée à la mission d'insertion par l'économique.**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La MISSION D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE (MIPE) est l'organisme servant de support juridique au Plan Local d'Insertion Economique (P.L.I.E.) du bassin d'emploi de NIORT. Les actions sont subventionnées par l'Etat, les collectivités locales et le Fonds Social Européen (FSE) en contrepartie des efforts pour l'insertion effectués par les collectivités locales.

Suite aux contacts avec les services qualifiés, il apparaît que les versements FSE nécessitent des délais plus longs que le lancement lui-même des actions financées. Le dispositif en vigueur ne permet pas au P.L.I.E. de faire appel à des lignes de trésorerie ou emprunts, puis de faire prendre en charge les frais financiers par le FSE. Dans ces conditions, le P.L.I.E. ne pourra honorer ses dépenses après le mois de mai 2000.

La MISSION D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE a donc été amenée à présenter à la Ville, le 14 avril 2000, une demande tendant à obtenir de celle-ci le versement d'une avance de trésorerie, remboursable dès réception des fonds attribués par le FSE. Ce mécanisme, résultant des délais et contraintes administratives du FSE, a déjà été retenu dans d'autres bassins d'emploi. Compte tenu des dépenses mensuelles programmées de mai au dernier trimestre 2000, le besoin local est estimé à 600.000 F (six cent mille francs).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider que la Ville de NIORT accorde à la MISSION D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE une avance de trésorerie permettant la poursuite des actions prévues dans le bassin d'emploi de NIORT. Les caractéristiques de cette avance sont les suivantes :

- montant plafond	:	600.000 F
- versement(s)	:	un ou plusieurs
- date d'application	:	1 juin 2000
- durée maximale	:	7 mois
- remboursement par la MIPE	:	dès réception de la subvention du Fonds Social Européen et au plus tard le 29 décembre 2000.

- décider d'inscrire au budget 2000 les crédits nécessaires;

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention à passer avec la MISSION D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE.

*(M. Bernard BELLEC, Président de la Mission d'Insertion par l'Economique, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)